

CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 A 18 h 00



❖ ACTUALISATION, INFORMATIONS, DISCUSSIONS

❖ APPROBATION COMPTE RENDU : séance du mercredi 1<sup>er</sup> juillet et du vendredi 10 juillet 2020

**1. POLE ADMINISTRATION GENERALE**

- 1.1. Règlement intérieur du conseil municipal
- 1.2. Délégations données au maire
- 1.3. Mandat spécial pour les frais de déplacement du maire et du 1<sup>er</sup> adjoint
- 1.4. Composition du collège des représentants de la collectivité auprès du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)
- 1.5. Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de communes
- 1.6. Désignation du délégué à la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) forestière du Centre Var
- 1.7. Autorisation de cession des caveaux sur les concessions n°T18, T19 et T20

**2. POLE FINANCES & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TOURISME & PATRIMOINE**

- 2.1. Indemnité de conseil allouée au comptable de la commune

**3. POLE URBANISME & DEVELOPPEMENT DURABLE**

- 3.1 Acquisition d'une parcelle de 4 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section E n° 629, sise quartier Perrache pour la pose d'un poteau incendie
- 3.2 Acquisition d'une parcelle de 4 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section E n° 329, sise quartier Perrache et accord pour servitude de tréfonds parcelle E n°329 pour la pose d'un poteau incendie et passage d'une canalisation d'eau le long de la parcelle E 329
- 3.3 Accord pour servitude de tréfonds parcelle E n°637 et E n°639 pour passage d'une canalisation d'eau potable le long des parcelles cadastrées E 637 et E 639
- 3.4 Accord pour servitude de tréfonds parcelle E n°385 pour passage d'une canalisation d'eau potable le long de la parcelle cadastrée E 385
- 3.5 Accord pour servitude de tréfonds parcelle E n°509 pour passage d'une canalisation d'eau potable le long de la parcelle cadastrée E 509
- 3.6 Acquisition d'une parcelle de 4 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section E n° 662 sise quartier les Ribbas pour pose d'un poteau incendie
- 3.7 Renouvellement de l'approbation de la convention relative à la mise en place d'une prestation de service pour l'instruction mutualisée des demandes d'autorisations du droit des sols pour la commune des Mayons

#### 4. POLE PUBLIC DE L'EAU

- 4.1 Choix du mode de gestion du service public de collecte et de traitement des eaux usées de la commune du Cannet des Maures
- 4.2 Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission « concession de service public »

#### AFFAIRES & QUESTIONS DIVERSES

